

S.I.S.A.R.C**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie****Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 5 juillet 2023**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 28 juin 2023, s'est réuni le mercredi 5 juillet 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle Polyvalente de Francin à Porte de Savoie, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

Délégués titulaires présents : 15

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents : 3

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

Délégués représentés : 2

Nom	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Olivier THEVENET	Département	Eric SANDRAZ	2 voix
André VAIRETTO	Département	Béatrice SANTAIS	2 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	18 dont 15 titulaires et 3 suppléants	Nombre de voix	19 voix
Nombre de membres représentés	2 délégués	Nombre de voix	4 voix
TOTAL des voix	23 voix		

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Plan expérimental de pérennisation du lit de l'Isère – Seconde tranche de travaux mécaniques

Rapporteur : M. le Président

Le S.I.S.A.R.C a signé en début d'année 2020 avec l'Etat, l'Agence de l'Eau et EDF, une convention en vue de la mise en œuvre d'un plan expérimental de pérennisation du lit de l'Isère.

La mise en œuvre de ce plan a débuté en 2021 notamment à l'occasion d'une première tranche de travaux mécaniques en vue du maintien en bon état de bancs restaurés ces dernières années.

Les suivis réalisés montrent qu'une seconde tranche de travaux est souhaitable dans le tronçon situé entre le Pont de Gilly-sur-Isère et le viaduc de l'A430 à Tournon. Ces travaux doivent être conduits sous maîtrise d'ouvrage du S.I.S.A.R.C avec un soutien financier de l'Agence de l'Eau et d'EDF. Ils seraient réalisés à l'automne 2023, et pilotés par l'équipe technique du SISARC.

Le montant prévisionnel de cette seconde tranche de travaux s'élèverait à un budget maximum de 200 k€ HT.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve le principe de l'engagement d'une seconde tranche de travaux pour un montant prévisionnel de 200 k€ HT ;*
- *décide de la dévolution des travaux par procédure adaptée et autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les contributions financières des partenaires (Agence de l'Eau et EDF) ;*
- *sollicite les autorisations administratives afférentes à ces travaux.*

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

